

Situation au Proche-Orient

16 octobre 2012



Monsieur le Président, j'en viens maintenant au Processus de paix.

La situation dramatique en Syrie ne peut nous faire oublier l'impasse actuelle du processus de paix. Un an après que le Quartet a rappelé les fondements d'un processus qui devait aboutir, avant la fin 2012, à un accord final et à la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël, nous en sommes plus loin que jamais :

A deux mois de l'échéance fixée, **c'est la solution des deux Etats elle-même qui se trouve menacée. La poursuite de la politique de colonisation par Israël, en violation du droit international, fragilise chaque jour davantage la viabilité physique d'un futur Etat palestinien contigu. Elle menace aussi sa viabilité politique, chaque nouvelle colonie rendant plus difficile l'instauration d'un climat de confiance nécessaire pour rétablir le dialogue. Enfin, elle menace sa viabilité économique, car les contraintes structurelles qui pèsent sur le développement économique**

palestinien, notamment en zone C, sont la conséquence de la politique de colonisation.

Dans ce contexte, l'Autorité palestinienne se trouve menacée, financièrement et politiquement. Les réformes qui ont préparé avec succès les institutions palestiniennes à assumer un fonctionnement étatique risquent d'être remises en cause par une crise financière sans précédent. Seule l'Europe a jusqu'ici maintenu son soutien financier à l'Autorité palestinienne. La France vient ainsi de lui verser 10M€ d'aide budgétaire supplémentaire. Mais nous ne pouvons assurer seuls les responsabilités de la communauté internationale. Enfin, si les facilitations accordées récemment par Israël, notamment sur la collecte des revenus des taxes, sont bienvenues, elles ne répondent pas aux besoins structurels de l'Autorité palestinienne.

Or fragiliser le camp de la paix, ce que nous faisons aujourd'hui, c'est laisser le champ ouvert aux avocats de la violence. Nous condamnons sans réserve les tirs indiscriminés de roquettes depuis Gaza contre Israël mais nous condamnons également les violences commises par les colons contre les populations palestiniennes et les lieux de culte, en nombre croissant.

Alors qu'il a fallu tant de temps pour que l'ensemble des acteurs reconnaisse la solution de deux Etats, la communauté internationale ne peut pas assister indifférente à sa fragilisation continue sur le terrain.

Il nous faut réagir. Comment ? La solution est connue mais elle doit à être mise en œuvre :

Nous devons tout d'abord, définir, sur la base des résolutions des Nations unies et des négociations précédentes, un cadre de paramètres sur lequel fonder une négociation crédible entre les parties. L'Europe a déjà apporté sa contribution à ce travail.

Sur cette base, amener les parties aux compromis nécessaires, avec l'accompagnement international requis.

Réagir quand ? Sans plus attendre. La situation décrite plus haut ne le permet pas. Elle réclame également qu'un calendrier clair accompagne ces paramètres.

Réagir par quel biais ? Le Quartet a échoué. Nous devons reconsidérer la contribution du Conseil de sécurité qui reste l'enceinte naturelle pour rassembler les efforts de la communauté internationale que l'ampleur de la tâche requiert.

En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais reprendre les mots du Président Abbas devant l'Assemblée générale : « c'est peut-être notre dernière chance », a-t-il lancé. Oui, c'est peut-être notre dernière chance de mettre en œuvre la solution des deux Etats. C'est peut-être aussi notre dernière chance de détourner la trajectoire sanglante sur laquelle le régime syrien entraîne son peuple et la région. Dans les deux cas, il serait irresponsable de ne pas la saisir et ce Conseil doit y contribuer.

• Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >](#)

• Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Situation-au-Proche-Orient-3460>